

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 8 novembre le Conseil Municipal de la Commune de Sillans, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. André GAY, Maire.

Date de convocation du Conseil 03/11/2022

Noms	Présents	Absents Non Excusés	Absents excusés	Pouvoir Donné à	Noms	Présents	Absents Non Excusés	Absents excusés	Pouvoir Donné à
André GAY					Romain GROLLIER	X			
Véronique MARTIN	X				Géraldine SOMMIER-MAIGROT			X	Vincent ROUX
Michaël STCHERBAKOFF	X				Vincent ROUX	X			
Sylvie SIMON	X				Stéphanie MATHAIS-LUGEZ	X			
Sébastien RONSEAU	X				Julien MENUET	X			
Chrystel REICHLING			X	Véronique MARTIN	Denis BERTAGNIOLO	x			
Sophie RECOPPE	x				Eliane CARRIER-BOURDON			x	Sébastien RONSEAU
Jean-Luc MARTIN	x				Fabrice VULLIEZ	X			
Laëtitia ROJAT	X				Sophie GOIFFON	X			

Appel des élus

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Romain GROLLIER

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal en date du 26/09/2022

1/ Présentation par le Conseil Municipal enfants de leurs projets en cours :

Mme Elodie CASU Agent d'Animation et M. Sébastien RONSEAU s'occupent conjointement du Conseil Municipal des Enfants (CME), pour faire suite à leur réunion de conseil plusieurs enfants désirent prendre la parole afin d'expliquer au Conseil Municipal leurs objectifs et leurs idées pour le village.

Maé BERTAGNIOLO :

Une très bonne entente entre les 11 participant(es) élus de CE2 et de CM1 et CM2 de nombreuses idées pour aider la commune sortent de leurs réunions, les membres ne sont pas tout le temps d'accord mais lorsqu'ils proposent des idées à Elodie, elle répond tout le temps à leurs questions, elle est très gentille ainsi que Sébastien qui lui participe aux grosses réunions comme celle de ce soir.

Elodie CASU : Il a déjà été mis en place plusieurs projets du CME :

- Le ramassage de déchets
- La collecte pour les chiens et chats pour un refuge situé à MOISSIEU / DOLON
- Trouver un nom pour le parc des enfants « Le Parc des Petits Crapauds » un panneau sera posé à l'entrée du parc lors de son inauguration.
- Proposition de participer à la mise en place des décorations du rond-point, peut être aussi pour les fêtes de Noël

Sophie RECOPPE : Pense que c'est une très bonne idée de vouloir organiser un vide grenier, peut être bien de s'associer avec le Comité des Fête de Sillans.

André GAY : Remercie Maé pour sa très bonne présentation.

Sébastien RONSEAU : En 2023 de nouvelles élections vont avoir lieu, il serait peut-être bien de laisser les 6èmes participer au CME car certains désirent continuer ; peut-être faire deux CME un pour les enfants de primaire et un pour les collégiens, ces deux groupes pourraient se réunir ensemble de temps en temps.

André GAY : Propose : Un seul conseil avec une commission jeunes et une commission des plus grands. La visite du centre de tri de PENOL peut être faite pendant les vacances de février 2023.

Abigaëlle JOURDAIN : La fête d'halloween s'est très bien passée, il y avait beaucoup de monde, une grosse participation des enfants et des parents avec un goûter participatif. Nous pensons reconduire cette soirée l'année prochaine.

Robinson ALLARD : le ramassage des déchets s'est très bien passé, les enfants désirent reconduire cette journée l'année prochaine.

Vincent ROUX : Peut-être intéressant d'organiser la visite du centre de tri et une semaine après faire la journée propre.

Mélissa : est une lycéenne de 16 ans qui a choisi de faire un service national universel, elle a besoin de faire 84 heures de bénévolat, elle coanime donc bénévolement les temps de rencontre du CME et aide à la mise en place des manifestations organisées par le CME.

Sébastien RONSEAU : Pense que l'année prochaine il faut prévoir les projets, évaluer leurs coûts et ensuite demander la somme au Conseil Municipal, pas comme cette année (le contraire a été fait, une somme a été allouée et ensuite selon la somme ils ont prévu des projets).

2/ présentation par la BOXY (épicerie autonome)

Un power point est déroulé afin d'expliquer ce qu'est une BOXY aux conseillers

Après de nombreuses questions telles que :

Sophie RECOPE : Pourquoi le choix de la commune de Sillans ? – Correspond au profil des besoins

André GAY : Combien de personnes à la fois ? - 5 Personnes

Henri BECHARD : s'il y a une erreur de panier – il y a une aide sur l'application qui règle le problème en direct

Maé BERTAGNOLIO : Si les gens n'ont pas de smartphone ? – Pas de possibilité de faire ses courses dans la BOXY

Vincent ROUX : les livreurs sont-ils des salariés ? – Oui ils sont tous en CDI et doivent remplir 5 BOXY maximum par jour.

Michaël STCHERBAKOFF : Il ne faut pas faire de la concurrence aux commerces de Sillans

Proposition de voir la BOXY au salon des Maires

Romain GROLLIER : Quel délais ?

- Il faut compter septembre / octobre 2023 si commande cette année

3/ Présentation du plan de sobriété énergétique :

Monsieur le Maire annonce qu'il faut faire des restrictions sur les énergies, ce sujet a été évoqué en réunion d'adjoints, pour la Commune proposition de ne pas éteindre la nuit car fin d'année 2023 tous les lampadaires de la Commune seront à LED avec une baisse d'intensité de 23h à 6h00. De plus les caméras installées sur la Commune ne peuvent pas faire leurs offices si le site n'est pas allumé.

- **Illuminations pour les fêtes de fin d'année :**

Romain GROLLIER : propose de faire voter les Sillannais pour ou contre des illuminations cette année (délais trop court).

Proposition des Adjoints : Ne pas mettre de décoration dans le village, faire juste une soirée le 8 décembre avec un sapin devant la salle polyvalente et un spectacle de magie pour les enfants.

De plus le 10 décembre l'Association « Bal des Arts » organise une projection lumineuse sur le mur de l'école.

(10 décembre projection lumineuse sur le mur de l'école par le bal des arts)

Après débat il est décidé de faire une illumination d'un sapin le 8 décembre suivi d'un vin chaud et chocolat offert par la Commune, suivi du spectacle de magie, faire une décoration sur le rond-point ainsi qu'un sapin devant la Mairie.

- **Chauffage des locaux publics :**

Tous les bâtiments seront chauffés à 19° maximum – les bâtiments inoccupés 16° pendant la nuit – les bâtiments fermés pendant plus de 48 heures 8° maximum.

La Communauté de Communes Bièvre Isère : A décidé de chauffer les crèches à 19° dans les dortoirs et à 21° dans les pièces de vie.

- Les gymnases seront à 14° et les salles rythmique 16°
- Plus de douches chaudes dans les bâtiments (faire une concertation avec les associations) – Hors rencontres sportives
- Salles de classe 19° en Primaire et 21 ° en Maternelle

Un courrier va être envoyé à tous les présidents d'association afin qu'ils soient vigilants sur le chauffage.

Sophie RECOPE : la salle polyvalente ne va pas être chauffée à plus de 14° même pour les manifestations ?

André GAY : Non juste pour un usage sportif

Questions diverses :

- **Projet aménagement de la cure :**

Pour faire suite à la réunion publique organisée par Véronique MARTIN avec le CAUE et à la majorité du Conseil Municipal, il est décidé de refaire une réunion publique et d'envoyer le compte rendu de la première à tous les participants.

Voilà plus tard le devenir de cette cure car il faut prévoir un très gros budget.

- **Travaux :**

- L'épavage est fini
- La réfection des voiries terminée
- Le déplacement et l'ajout d'un nouveau PADEL est en cours, pose de la structure vers début décembre
- Le goudron des rues : République / Guyonnet / Victor Prud'Homme pour donner suite aux travaux sur l'éclairage public est en suspens, l'entreprise attend que la Société CONSTRUCTEL enlève les poteaux.
- Un ralentisseur avec un coussin Berlinoise sera posé devant la propriété de M. RUTIGLIANO Joseph – Rue Joseph Béret afin de limiter la vitesse.
- Cérémonie du 11 novembre 11h00 avec pot offert par la Commune à la Petite Salle des Fêtes
- La journée du 19 novembre « vente de diots » pour le soutien à Salomé est aidé par la Commune qui offre les verres

Prochaine réunion le 6 décembre 2022